Page 01_Mise en page 1 27/11/2022 16:00 Page 1



Le Pr Salma Kaddour au *Jeune Indépendant* :

"LE PARACÉTAMOL, UN VRAI PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE"

Page 4

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7451 - DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Maladies cardiovasculaires

PLUS DE 14 000 DÉCÈS PAR AN

Page 24

VENTE EN LIGNE

COMMENT ÉVITER L'ESCROQUERIE

La vente en ligne est en plein essor en Algérie. Beaucoup ont recours aux achats à distance, par manque de temps ou pour la disponibilité des produits. Et ce n'est pas toujours une bonne expérience pour tout le monde. C'est la raison pour laquelle l'Association de protection des consommateurs sensibilise ces derniers, à travers un ensemble de conseils, afin d'éviter l'arnaque.

Page 3



DEPUIS LE 14 NOVEMBRE

Le Tarik Ibn Ziyad toujours bloqué à Alicante

Page 3

COUPE DU MONDE 2022

Face à l'Espagne, l'Allemagne peut trembler

Page 12



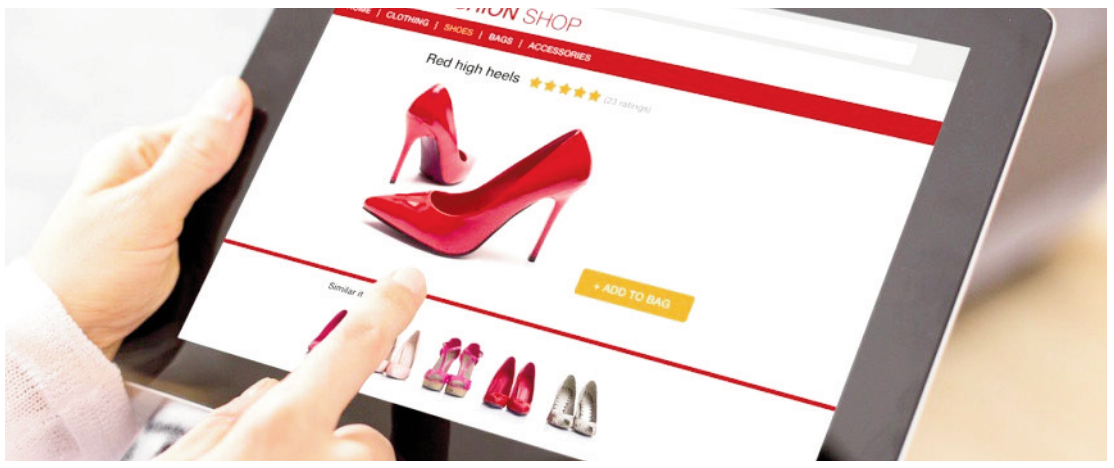
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 27/11/2022 16:00 Page 1

VENTE EN LIGNE

COMMENT ÉVITER L'ARNAQUE ?

La vente en ligne est en plein essor en Algérie. Beaucoup ont recours aux achats à distance, par manque de temps ou pour la disponibilité des produits. Et ce n'est pas toujours une bonne expérience pour tout le monde. C'est la raison pour laquelle l'Association de protection du consommateur sensibilise ces derniers, à travers un ensemble de conseils, afin d'éviter l'arnaque.



Les vendeurs en ligne via les plates-formes des réseaux sociaux se multiplient. Les pages Facebook proposant la vente de produits avec livraison à domicile, à des prix imbattables, sont de plus en plus nombreuses, de quoi tenter les plus hésitants. Si, pour certains, faire ses courses en ligne est devenue une habitude, d'autres hésitent et ne font toujours pas confiance à ces «commerçants virtuels».

Cependant, les avis de ceux qui ont adopté ce nouveau mode d'achat diffèrent. Si certains ne peuvent plus se passer de ce service, comme Karima, manager dans une entreprise, pour qui la vente en ligne facilite son quotidien en raison de son emploi du temps chargé, d'autres expriment leur mécontentement vis-à-vis des achats à distance. «J'ai eu une mauvaise expérience. J'ai reçu une marchandise qui ne ressemble même pas à celle que j'ai commandé en ligne alors que j'ai payé le prix», a témoigné Sonia qui ne veut plus acheter en ligne. Sur les réseaux sociaux, nombreux sont ceux qui partagent leurs expériences et racontent leur mésaventure avec des «arnaqueurs» qui refusent de rembourser ou d'échanger la marchandise, laquelle n'est pas conforme à l'échantillon présenté en ligne au moment de la livraison, ou qui ont carrément disparu après avoir conclu le marché avec le client. D'autres font, certes, des commandes sur Internet mais ne sont pas tout à fait confiants.

«J'ai déjà acheté certains articles en ligne. J'étais satisfaite mais je ne fais pas trop confiance», a indiqué Lynda, laquelle préfère faire ses achats directement dans des boutiques, surtout que les réactions des internautes arnaqués ne l'encouragent pas à adopter ce mode de transaction. Nombreuses sont en effet les victimes d'escroquerie des ventes en ligne bien que l'activité du e-commerce soit régie par la loi.

Toutes ces doléances et mésaventures des consommateurs avec les vendeurs en ligne ont fait réagir l'Association des consommateurs, laquelle donne un ensemble de conseils aux e-consommateurs de sorte à éviter de se faire arnaquer par des soi-disant e-commerçants. Ainsi, l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (APOCE), laquelle enregistre plusieurs réclamations de consommateurs, invite les victimes d'escroquerie de la part de commerçants et fournisseurs en ligne de se rapprocher de l'association, directement ou à travers l'application «Echki» ou via le numéro vert mis à leur disposition, et ce pour déposer leur requête. L'association va ainsi accompagner le consommateur pour régler le litige entre les deux parties à l'amiable ou après une poursuite judiciaire. Dans sa déclaration au *Jeune Indépendant*, Fadi Tamim, coordinateur national de l'APOCE, a affirmé que les mêmes pratiques connues dans le commerce «traditionnel» sont signalées dans le cadre du commerce électronique, lequel émerge en Algérie.

C'est dans ce sens qu'il est demandé aux consommateurs de toujours vérifier l'identité du commerçant et aussi de s'assurer de la qualité du produit. Il faut vérifier si c'est un produit d'origine ou contrefait et s'il correspond à celui proposé par le commerçant, et ce avant de procéder au paiement de la marchandise à la livraison.

Il est aussi important de savoir si le fournisseur est un commerçant ou si c'est uniquement un intermédiaire. «Il faut s'assurer que l'interlocuteur est un commerçant qui est enregistré au Centre national du registre du commerce et qu'il dispose d'une personnalité morale», a précisé le coordinateur national de l'APOCE, lequel a fait savoir que ceux qui proposent des articles à la vente sur les plates-formes des réseaux sociaux, à l'instar de Facebook et Instagram, ne sont pas forcément des commerçants, donc non enregistrés sur le CNRC. Le consommateur ne peut alors pas engager des poursuites judiciaires à leur encontre en cas d'arnaque.

Il a aussi conseillé aux e-consommateurs d'avoir le réflexe de demander à l'interlocuteur son nom commercial afin de l'identifier, d'autant que certaines pages ne sont pas agréées et leurs propriétaires sont inconnus. M. Tamim, qui a signalé la crédibilité des sociétés dont le site contient le .dz, a en outre évoqué certaines pratiques qui peuvent renseigner sur la mauvaise foi du fournisseur. «Il ne faut pas faire confiance à ceux qui demandent un prépaiement à effectuer par le biais du CCP avant la livraison de la marchandise», a-t-il précisé, soulignant la nécessité de vérifier l'article livré et aussi de garder toutes les preuves, à l'instar des reçus de paiement. Le coordinateur national de l'APOCE n'a pas manqué de souligner le retard du e-paiement qui a un impact direct sur le développement du e-commerce en Algérie.

Lilia Aït Akli

TIZI OUZOU

Colloque sur les savants musulmans de Kabylie

SUR INITIATIVE de l'association Djemiaât El-Islamia, en collaboration avec la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, un colloque scientifique autour du thème «Les savants musulmans de Kabylie» a été abrité, hier, par l'espace du Petit Théâtre de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.

Devant une assistance nombreuse et éminemment intellectuelle, parmi laquelle se trouvaient des représentants des autorités civiles et militaires, à leur tête le wali Djillali Doumi, le président de l'association Djemaâ El-Islamia, Abderrazak Guesam, les représentants de la société civile, les représentants du Haut Conseil à la jeunesse, des délégations venues des différentes wilayas du pays, à l'instar de Boumerdès, Alger, Tlemcen, Béjaïa, les trois conférenciers qui sont intervenus, en l'occurrence le Pr Saïd Maoual, le Dr Saïd Bournane et le Pr El-Kadi Khallil, ont levé un voile important sur une partie de notre histoire nationale, notamment sur le rôle joué par les savants musulmans durant l'époque coloniale dans le cadre du mouvement national.

Le premier à prendre la parole a été le Pr Saïd Maouel. Sans prendre de gants, il a dit d'emblée : «Il faut absolument lutter contre l'amnésie. Nous avons oublié beaucoup de nos illustres savants et combattants.». Il a cité beaucoup de nos illustres personnages qui, par leur grande science, leur fibre patriotique et leur engagement pour la cause juste, ont marqué de leur empreinte l'histoire, même si celle-ci reste malheureusement à découvrir. Sur ce volet précis, le Pr Saïd Maouel a cité une multitude de noms. Il s'agit, entre autres, de Cheikh Mohand-Ouali Oussahnnoune, Cheikh Mahdi Saklaoui de Mekla, Cheikh Saïd Abouyala, Cheikh Sidi Tayeb de Timlliline (Iflissen) et Mohamed Tazrout de la région d'Aghribs. Concernant le premier cité, l'assistance a appris du conférencier que par son opposition farouche et implacable à la colonisation française, il a été déporté en Nouvelle-Calédonie, où il a subi l'enfer du pénitencier pendant de longues années.

Pour sa part, Cheikh Mahdi Seklaoui, après avoir lutté contre l'occupant français et refusant catégoriquement de vivre sous son autorité, a préféré s'exiler en Syrie. Et durant son voyage d'exil, il a entraîné avec lui 20 000 personnes. Celles-ci n'étaient autres que des combattants et des membres de leurs familles. Le natif d'Iflissen, en l'occurrence Sidi-Tayeb, a pris part au mouvement insurrectionnel de 1871. Le Pr Saïd Maouel s'en est pris violemment aux falsificateurs de l'histoire qui, par hypocrisie ou pédanterie, ne cessent de tenter de tromper les Algériens.

Pour sa part, le Dr Saïd Bournane a fait une communication sur la vie tumultueuse mais chevaleresque de Cheikh Arezki Cherfaoui, né en 1877 dans la région d'Azazga et décédé le 26 décembre 1944 au village de Cheurfa, dans la commune d'Azazga. Le conférencier a appris à l'assistance que même étant d'une lignée de la noblesse religieuse, Cheikh Arezki Cherfaoui était issue d'une famille très modeste sinon pauvre. Et c'est par un amour sans bornes à la science et au savoir qu'il a réussi à s'instruire et même à devenir un savant musulman émérite et incontesté. En effet, selon le Dr Saïd Bournane, son père a voulu le garder auprès de lui pour l'aider dans les travaux de ses champs car les temps étaient très difficiles à l'époque, notamment pour les familles algériennes. Mais l'enfant a préféré faire son entrée à la zaouïa pour forger ses premières armes. Son père a tenté de le retirer de l'école et faire de lui son assistant dans les durs travaux des champs.

Le jeune Amar, au lieu de suivre son père, a pris la direction d'Alger pour suivre des cours de théologie auprès du Cheikh Ahmed B'djaoui. Quand l'enseignement de celui-ci a pris fin, alors que le jeune Amar voulait toujours plus de connaissances, il a décidé de rejoindre l'université d'El-Azhar. Après de dures aventures, il a eu son diplôme avec mention et a décidé alors de rester en Egypte.

Toutefois, motivé par le devoir d'apprendre la science à ses frères, il est rentré en Algérie en 1933. Et de 1933 jusqu'à sa mort, en 1944, il a formé plusieurs de ses compatriotes. Il leur a enseigné les sciences islamiques et surtout la branche portant sur le djihad, cette filière tant redoutée par l'ordre colonial français. Le djihad fut enseigné par l'un de ses disciples à la zaouïa Sidi Abderrahmane Illouli, dans la commune d'Illoula-Oumalou. «Plus encore, a martelé le Dr Saïd Bournane, sur instruction des hauts responsables du mouvement national et du FLN, à l'instar d'Aït-Ahmed et Ouamrane, l'une des caves de la zaouïa de Sidi Abderrahmane Illouli a servi de cachette pour les armes de l'ALN». «Aussi, ceux qui prétendent aujourd'hui, a poursuivi l'orateur, que la Djemiaât El-Islamia n'a pas participé à la guerre de libération nationale sont dans l'erreur».

Il a également noté que les théologiens ont contribué à la prise de conscience et, par conséquent, à la préparation des Algériens pour la guerre. Pour sa part, le troisième conférencier, le Pr El-Kadi Khallil, a magistralement développé sa thématique sur l'illustre fondateur de la Tarika Errahmania. «Tarika qui comportait plus de mille branches et courants de pensée», a-t-il affirmé. Il a également dit que la Tarika Errahmania, dans son essence, remonte à l'époque du prophète Mohammed (que le salut soit sur lui).

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Page 03_Mise en page 1 27/11/2022 16:00 Page 1

SOMMET DE L'UA SUR L'INDUSTRIALISATION

Vers de nouveaux engagements économiques

Les travaux du 17e sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, placé sous le thème: «Industrialiser l'Afrique : renouveler les engagements en faveur d'une industrialisation et d'une diversification économique inclusives et durables», ont pris fin vendredi à Niamey (Niger).



Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane qui a pris part aux travaux du sommet, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune était accompagné du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Mehdi Benkhedda.

Ce 17e sommet était une occasion pour affirmer que «le continent africain recèle des richesses souterraines, naturelles et énergétiques et un capital important, sa composante démographique jeune dans laquelle il faut investir».

Parmi les thèmes débattus lors du sommet, «la redynamisation de l'accord établissant la Zone de libre-échange et sa relation avec l'industrialisation», «l'industrialisation, le pouvoir fiscal des gouvernements et la création de l'emploi», «le renouveau technologique et le pouvoir organisationnel en vue d'améliorer la compétitivité du rendement industriel», et «les chaines des valeurs industrielles régionales».

Durant ce sommet, l'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur des objectifs de complémentarité et d'intégration en Afrique, considérant la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) comme une étape cruciale vers la réalisation de l'intégration continentale.

Dans la contribution présentée lors d'une séance à huis clos sur la Zone de libre-échange continentale africaine, l'Algérie a considéré la création de la ZLECAf comme «une étape cruciale vers la réalisation de l'intégration continentale», estimant que son entrée en vigueur «reflète la forte volonté politique de nos Etats en faveur de la consécration effective de l'Agenda africain de développement 2063 et ses projets pionniers, en vue d'atteindre son premier objectif : une Afrique prospère reposant sur un développement inclusif et durable».

Se disant fière de cette «réalisation historique», l'Algérie s'est félicitée de tout ce qui a été réalisé à ce jour.

L'Algérie qui a œuvré à la concrétisation de la ZLECAf dès l'amorce des négociations rappelle qu'il s'agit de l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde avec un marché de plus de 1,3 milliard de personnes et un PIB combiné d'environ 2.500 milliards de dollars.

L'Algérie a, par ailleurs, réaffirmé son engagement en faveur des objectifs de complémentarité et d'intégration en Afrique, lequel «reflète sa vision d'intégration à travers ses infrastructures nationales et son soutien soutenu à toutes les initiatives allant dans ce sens».

L'Algérie a rappelé que son action pour «le renforcement des couloirs économiques dans notre région, ainsi que sa participation permanente et qualitative à toutes les réunions consacrées à la redynamisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), s'inscrit dans le cadre de l'effort commun visant à réaliser les aspirations de nos peuples quant à cet accord».

Cet accord devra permettre d'»augmenter le taux de commerce inter-africain, estimé actuellement à près de 15%, à des niveaux dignes de nos capacités et de nos aspirations», outre «la création d'un marché africain qui assure une libre circulation des marchandises entre les pays et d'instaurer, par la suite, une union douanière et un groupe économique africain à l'horizon 2028 à même de concurrencer les autres blocs économiques internationaux».

Les experts estiment qu'il convient de développer les infrastructures africaines, réaliser des projets structurants, mettre en place un environnement logistique idoine pour le trafic des marchandises, des services et des contacts et réduire les coûts des transports et des investissements.

Mohamed K.

DEPUIS LE 14 NOVEMBRE

Le Tarik Ibn Ziyad toujours bloqué à Alicante

LE TARIK Ibn Ziyad, navire de la compagnie Algérie Ferries est toujours bloqué au port d'Alicante depuis le 14 novembre 2022, au port d'Alicante par les autorités espagnoles. Selon des sources portuaires espagnoles le blocage du navire algérien est motivé par les conditions d'hygiène et de sécurité notamment l'absence de canots de sauvetage.

Le navire est en rétention par le comité de sécurité portuaire d'Alicante et ce jusqu'à la levée des réserves émises notamment celles qui concernent le non-respect des règles internationales de sécurité des passagers. Le navire n'a pas effectué la liaison prévue à son programme le 15 novembre entre Alicante et Oran, et les voyageurs qui s'étaient présentés au port espagnol n'ont trouvé qu'une note laconique les informant de l'annulation de la traversée jusqu'à nouvel ordre.

Suite au blocage du Tarik Ibn Ziad au port d'Alicante le Directeur général de l'entreprise nationale de transport maritime des voyageurs, M. Mohellebi a été limogé et M. Ouahid Lakhal Ayat a été nommé PDG par intérim à la tête de la compagnie. Il s'agit, ajoute-il encore, du deuxième limogeage en moins de six mois. Le 2 novembre, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a mis fin aux fonctions du patron de la compagnie, Kamel Issaad, et du responsable d'Escale d'Alger, Kamel Idalia. Le ministère des transports avait expliqué ces licenciements par des comportements nuisibles à l'image de l'Algérie et aux intérêts des citoyens.

Des scènes de bousculades fortement diffusées sur les réseaux sociaux et qui ont nécessité parfois l'intervention des services de sécurité français, ce qui a été vu comme une atteinte à l'image de l'Algérie. L'enquête judiciaire a abouti à la conclusion selon laquelle il s'agit d'un «acte délibéré» au sein de la haute hiérarchie de l'entreprise dont certains responsables ont été par la suite emprisonnés. En novembre 2021, trois navires, le «Tamanrasset», le «Saoura» et le «Timgad», étaient simultanément bloqués dans les ports de Marseille, Brest (France) et Anvers (Belgique).

Pour rappel, d'autres navires comme «Stidia», «Tinzirène», «Kherrata», «Constantine» avaient subi le même sort dans les ports européens. Pour ce qui est des raisons des saisies, on déplore à chaque fois diverses raisons entre non-paiement des redevances, dus des travailleurs non versés, manquement aux règles de sécurité, dégâts occasionnés sur les quais.

Hamid B.

ALGÉRIE-TUNISIE

Lamamra reçu par Kaïs Saïed

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a effectué une visite de travail en Tunisie en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, durant laquelle il a été reçu par le président Kaïs Saïed, a indiqué hier un communiqué du ministère. «En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a effectué une visite de travail en République tunisienne, pays frère, au cours de laquelle il a été reçu par Monsieur le président Kaïs Saïed», lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le ministre «a transmis les salutations du président Abdelmadjid Tebboune à son frère le président Kaïs Saïed à qui il a remis un message de fraternité qui s'inscrit dans le cadre du contact permanent entre les dirigeants des deux pays mus par un intérêt commun de hisser les relations de coopération bilatérale à des horizons meilleurs et d'approfondir la tradition de concertation et de coordination», note le communiqué. Après avoir passé en revue la situation actuelle sur la scène régionale dans le contexte des défis politiques et économiques imposés par les tensions internationales, les deux parties ont relevé la convergence de vues et de positions des deux pays frères autour des menaces communes et les moyens d'y faire face. M. Lamamra s'est entretenu également avec son homologue tunisien, M. Othmane Jerandi avec lequel il a évoqué les prochaines échéances intéressant les deux parties tant au niveau bilatéral que multilatéral, a-t-on ajouté de même source.

M. D.

RND

Le Conseil national tient sa 3e session

LE RASSEMBLEMENT national démocratique (RND) a tenu, hier à Alger, la 3e session de son conseil national au cours de laquelle les développements sur la scène nationale ont été évoqués ainsi que les questions organisationnelles du parti. Supervisant l'ouverture des travaux de cette session, le secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni a affirmé l'importance «d'intensifier les efforts pour que le parti soit interactif et influent», appelant à «organiser des journées d'études, des conférences et des rencontres pour former les militants et les élus locaux et élargir leurs connaissances juridiques et politiques concernant l'orientation économique et politique de l'Etat en mettant en exergue l'efficacité et le rôle du parti à ce sujet».

Le SG du RND a rappelé l'initiative du parti de créer «un observatoire économique» ainsi qu'»un forum de réflexion» pour être «au diapason des mutations géopolitiques et promouvoir la participation politique et la formation des élus, des députés et des cadres». Il a salué, par ailleurs, les dispositions du projet de loi de finances 2023 en ce qui concerne notamment la réalisation de la sécurité alimentaire et l'allègement des taxes fiscales à même de préserver le caractère social de l'Etat et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Les rapports d'activités du parti au titre de l'année 2021-2022 ont été présentés durant cette session, ainsi que l'examen et l'adoption du projet des résolutions réglementaire et politique.

M. D.

Page 04_Mise en page 1 27/11/2022 16:01 Page 1

LE PROFESSEUR SALMA KADDOUR, TOXICOLOGUE, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«LE PARACÉTAMOL, UN VRAI PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE»

L'automédication, fléau du siècle, prend des proportions alarmantes. Les jeunes et moins jeunes sont nombreux à s'adonner à cette pratique à titre préventif, sans prendre conscience du danger qu'elle peut engendrer sur la santé physique et morale.



Dans cet entretien accordé au Jeune Indépendant, la cheffe de service de toxicologie au CHU Bab El-Oued, le Pr Salma Kaddour, a tiré la sonnette d'alarme sur l'amplification de ce phénomène et l'utilisation abusive de certains types de médicaments, à leur tête le paracétamol, qui pose un vrai problème de santé publique et peut présenter des effets toxiques irréversibles.

Le Jeune Indépendant : L'automédication est une pratique ayant de nombreux adeptes en Algérie et ailleurs. De quoi s'agit-il exactement et quels sont les dangers de l'automédication ?

Salma Kaddour : On parle d'automédication lorsqu'une personne malade ou non se procure des substances médicamenteuses sans prescription médicale dans le but de se soigner toute seule.

En effet, l'accès aux médicaments sans avis médical est devenu une pratique très courante ces dernières années, aussi bien chez nous que dans d'autres pays, et ce n'est certainement pas sans risque. Le mésusage des médicaments peut entraîner des effets délétères sur notre organisme (effets secondaires, interaction médicamenteuse, surdosage, pharmacodépendance, phénomène de tolérance ou résistance, etc.)

Le pharmacien peut-il avoir une part de responsabilité dans le développement de ce phénomène ?

Bien sûr. Le rôle du pharmacien ne se limite pas à la vente des produits pharmaceutiques, il doit rester vigilant car sur le plan éthique et déontologique, il a une responsabilité vis-à-vis des patients.

De ce fait, il doit s'assurer avant dispensation de tout médicament ou produit pharmaceutique, avec ou sans prescription médicale, de l'âge du patient, des symptômes ou troubles à traiter, de l'état physiologique (grossesse, allaitement), de la prise d'autres thérapeutiques pour éviter d'éventuelles interactions médicamenteuses. Il doit également bien expliquer toutes les modalités de son utilisation (le mode et le moment d'administration, la posologie recommandée …).

Malheureusement, nous observons que, dans certaines pharmacies, les médicaments sont vendus sans ordonnance au premier venu et nous déplorons ce genre de pratique, laquelle a vraiment pris beaucoup d'ampleur, surtout depuis la crise sanitaire que nous venons de traverser. Dans certains pays anglo-saxons, nous retrouvons carrément, sur des étalages de supermarchés, des médicaments comme les antalgiques et les anti-inflammatoires à la portée de tout le monde, ce qui est vraiment alarmant et dangereux !

Tout le monde prend des anti-inflammatoires sans avis médical. Est-ce dangereux ?

Les anti- inflammatoires sont des médicaments fréquemment utilisés du fait de leur accessibilité, de leur faible coût et, bien sûr, de leur efficacité. Cependant, ils présentent plusieurs effets secondaires à court et à long terme, même aux doses thérapeutiques, sans parler des cas de surdosage lorsqu'on ne respecte pas les doses recommandées par méconnaissance. Cela peut aller de simples troubles digestifs aux risques d'hémorragie et troubles neurologiques. C'est pourquoi il est primordial de demander l'avis de son médecin traitant ou de son pharmacien avant la prise de ces molécules.

Exceptés les anti-inflammatoires, quels sont les médicaments les plus pris en automédication ?

En automédication, nous avons en plus des anti-inflammatoires les antipyrétiques et les antalgiques, comme le paracétamol et l'aspirine, pour traiter toute sorte de douleur, surtout les maux de tête, la fièvre, les rages de dent….

A côté, nous avons les antibiotiques utilisés de manière anarchique, avec toutes les conséquences négatives que cela peut engendrer (problème de résistance, complications et échec thérapeutique). Nous avons aussi les médicaments antiacides et anti-sécrétoires, les anti-diarrhéiques, les vitamines et compléments alimentaires et bien d'autres produits. Pour ce qui est du paracétamol, il reste en tête de liste. Il n'y a pas un foyer sans cette molécule, qui pose un vrai problème de santé publique, car responsable d'intoxication grave engageant le pronostic vital en cas de surdosage volontaire ou accidentel, surtout chez les enfants. C'est pourquoi il faudrait tirer la sonnette d'alarme et sensibiliser la population générale à plus de modération et de vigilance quant à l'utilisation du paracétamol, qui peut présenter des effets toxiques irréversibles.

Certaines personnes avalent les pilules comme des bonbons sans respecter la posologie indiquée, au risque d'un surdosage toxique pour l'organisme. Quelles sont vos recommandations pour éviter le pire ?

Tout d'abord, il faut savoir que toute substance médicamenteuse peut être toxique pour notre organisme. C'est une question de doses, d'où l'importance de respecter les posologies, c'est-à-dire les doses prescrites. Pour cela, il faudrait suivre la prescription établie par son médecin traitant et les recommandations et conseils donnés par le pharmacien. Comme le disait Paracelse, l'un des pionniers de la médecine du XVIe siècle, « tout est poison, rien n'est poison, c'est la dose qui fait le poison». Il faut bien lire les notices des médicaments. En cas de doute, surtout ne pas hésiter à revoir son médecin ou demander conseil au pharmacien afin d'éviter tout risque ou erreur thérapeutique.

Dans quels cas pouvons-nous avoir recours à l'automédication plutôt qu'à une consultation d'un médecin ?

Généralement, nous avons recours à l'automédication pour traiter des symptômes bénins qui ne durent pas dans le temps, comme un petit rhume, un bouton de fièvre, un inconfort intestinal ou une petite fatigue. Toutefois, si les symptômes persistent ou s'aggravent, à ce moment-là, il est vivement recommandé d'aller consulter un médecin pour être bien pris en charge.

Quelles sont les règles à respecter si nous souhaitons nous soigner seul ?

Il faut, avant toute chose, s'assurer que l'état de santé ne nécessite pas l'intervention d'un professionnel de la santé. Il faut vérifier le médicament, sa nomenclature, sa date de péremption et lire attentivement la notice.

La personne souhaitant recourir à cette pratique doit également vérifier les contre-indications, particulièrement en cas de grossesse ou d'allaitement ou encore en cas d'allergies médicamenteuses.

Il faut également faire attention si nous sommes atteints de maladies chroniques (diabète, maladies du foie, des reins ou du cœur). Il faut respecter la posologie selon l'âge ou le poids corporel et ne pas prendre plusieurs médicaments à la fois car il y a alors risque d'interaction médicamenteuse. Il faut demander conseil à son pharmacien et enfin consulter un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des signes cliniques.

Que penser de l'usage de la phytothérapie ou de l'homéopathie en automédication ?

La phytothérapie et l'homéopathie sont considérées comme des médecines douces. A mon avis, c'est une bonne alternative. Cependant, il faut bien maîtriser ces sciences et les confier à des spécialistes. Certes, elles font appel aux plantes et à leurs principes actifs, toutefois, nous pouvons être confrontés à des effets inattendus, voire toxiques, en cas de mauvaise utilisation. D'où l'importance de se faire conseiller par un professionnel.

Entretien réalisé par Lynda Louifi

Page 05_Mise en page 1 27/11/2022 16:01 Page 1

PROTECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PROCHAINE RÉVISION DE LA LOI

Les personnes en situation de handicap sont au centre des préoccupations des pouvoirs publics. Un projet de révision de la loi relative à la protection et à la promotion de cette frange de la société est en cours d'élaboration et sera présenté prochainement au Parlement. C'est ce qu'a déclaré jeudi, à Alger, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou.



Les personnes en situation de handicap en Algérie constituent l'une des franges les plus vulnérables de la société, d'où la nécessité de mettre en place des mécanismes en matière de législation et d'institutions, ainsi que des stratégies efficientes nationales dans le but de les protéger et préserver leurs droits.

La loi algérienne définit ce qu'est le handicap et établit des mesures d'intégration et d'autonomisation à l'intention des personnes handicapées. Elle dispose, en outre, des mesures à prendre pour leur donner pleinement accès à la santé, à l'éducation et à l'emploi, entre autres. Cette catégorie présente un intérêt capital pour les pouvoirs publics.

En effet la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a affirmé, jeudi à Alger, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, que le projet de révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, en cours d'élaboration, serait présenté prochainement au Parlement.

La loi 02-09 du 8 mai 2002 contient des dispositions fondamentales relatives à la définition du handicap, à la prévention, à l'éducation, à la formation professionnelle, à la rééducation fonctionnelle, à la réadaptation, à l'insertion et à l'intégration sociale de cette frange de la société. Elle a précisé que le projet en question a été élaboré en coordination avec les différentes parties prenantes parmi les instances, les secteurs et les associations du domaine, avec l'implication des comités consultatifs sous tutelle, le but étant de promulguer une loi « homogène».

La première responsable du secteur de la solidarité a passé en revue les programmes initiés et les mesures prises par le secteur pour répondre aux besoins de cette catégorie sociale, tout en respectant la nature et le taux du handicap.

Elle a cité, à titre d'exemple, les mesures de prise en charge pédagogique ainsi que les procédures d'insertion sociale. Mme Krikou a précisé que la politique du secteur était axée sur l'aspect psychopédagogique, suivant la nature du handicap (moteur, physique et/ou mental) au niveau des 238 établissements spécialisés, en prévoyant des programmes d'aide à l'insertion professionnelle, avec l'implication de bon nombre de secteurs.

A ce propos, la ministre a mis en avant les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, outre les procédures liées à l'allocation versée aux personnes aux besoins spécifiques, l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et la couverture sociale.

La ministre a aussi évoqué la stratégie adoptée par le secteur de la solidarité nationale visant l'insertion des personnes handicapées dans la vie socio-économique, en fonction de leurs aptitudes physiques et moteurs et leurs capacités, ainsi que la politique d'aide et d'accompagnement destinée aux catégories vulnérables, dont les personnes handicapées.

Mme Krikou a fait savoir que cette stratégie appuyait les initiatives créatrices d'activités à même d'encourager les personnes handicapées à aller vers des emplois indépendants, à travers la création de micro-activités, précisant que 1 500 micro-projets avaient été consacrés en 2020 à des métiers compatibles avec leurs aptitudes.

Le secteur, selon Mme Krikou, prend en charge également les enfants autistes, notamment au niveau des centres psychopédagogiques, avec des programmes d'accompagnement en vue d'assurer et de faciliter leur intégration en société.

Par ailleurs, la ministre a mis en exergue les mesures, les procédures et les programmes nationaux mis en place en matière de protection des personnes âgées pour assurer leur confort social, sanitaire et psychologique, rappelant la loi 10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection de cette catégorie, laquelle a donné lieu à des textes réglementaires ayant renforcé les dispositions et les services sociaux.

Elle a affirmé que le secteur de la solidarité nationale a enregistré un recul du nombre de pensionnaires des centres d'accueil pour personnes âgées sur l'ensemble du territoire, et ce grâce au travail des services de médiation familiale et sociale au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Il convient de noter qu'il existe plusieurs institutions qui traitent des droits des personnes handicapées, notamment le Conseil national des personnes handicapées, un organe consultatif dont les missions sont multiples, à savoir étudier et émettre des avis sur toutes les questions relatives à la protection, la promotion, l'insertion socioprofessionnelle et l'intégration des personnes en situation de handicap. Il est question également de la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, de la commission nationale d'accessibilité des personnes handicapées, créée pour le suivi de la mise en œuvre de la CRDPH.

LA FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES EST UNE «PRIORITÉ»

Pour rappel, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, avait indiqué que la formation destinée aux personnes aux besoins spécifiques constituait « une priorité» dans la politique du secteur, appelant les chefs d'entreprises à accueillir les apprentis handicapés et à leur donner la chance d'acquérir des connaissances et un savoir-faire. Il avait cité, dans ce contexte, les mesures prises par son département pour faciliter l'accès des personnes aux besoins spécifiques aux établissements de formation professionnelle, en leur accordant la priorité dans le choix de spécialités adaptées à leur handicap et en les dispensant des examens et concours d'accès, et ce du fait de la prise en charge de l'Etat, qui accorde à l'apprenti un présalaire pendant une durée de 12 mois.

Le ministre avait ajouté que son secteur veillait à former annuellement près de 1 000 stagiaires handicapés, rappelant que 782 stagiaires avaient été formés à l'échelle nationale en 2020, et ce en dépit de la conjoncture exceptionnelle dictée par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans le but de soutenir la formation de cette catégorie, il a été procédé récemment à la transformation de deux centres de formation professionnelle dans les wilayas de Touggourt et Béni Abbès en centres spécialisés dans la formation des handicapés, affirmant « l'attachement du secteur à améliorer les conditions de formation et à diversifier les offres de partenariat avec les instances et associations professionnelles».

M. Merabi avait appelé les opérateurs économiques, les entreprises et les artisans à accueillir les apprentis des établissements du secteur en vue de leur accorder l'opportunité d'acquérir le savoir-faire et les compétences.

Samia Acher

MANIFESTATIONS EN IRAN

Khamenei dénonce «l'arrogance» des Etats-Unis et de ses alliés

A l'occasion de la semaine des Bassidji, le Guide suprême iranien, Ali Khamenei, a dénoncé l'attitude des Américains et de leurs alliés concernant les manifestations en Iran.



Il a aussi expliqué qu'une négociation avec les Etats-Unis serait inutile. Le guide suprême de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a affirmé le 26 novembre que négocier avec les Etats-Unis ne mettrait pas fin aux troubles qui secouent le pays depuis deux mois, car Washington exigera toujours plus. Les autorités dénoncent les manifestations déclenchées le 16 septembre par la mort de Mahsa Amini, arrêtée par la police des mœurs pour avoir enfreint le code vestimentaire du pays, et considèrent qu'il s'agit «d'émeutes» encouragées par l'Occident, en particulier par les Etats-Unis. «Le problème n'est pas quatre émeutiers dans la rue, même si chaque émeutier, chaque terroriste doit être puni [...] Le champ de bataille est bien plus vaste. L'ennemi principal c'est l'arrogance mondiale», a expliqué Ali Khamenei faisant référence aux Etats-Unis et à leurs alliés. «Aucun Iranien ne peut accepter» les conditions américaines, selon Khamenei Le plus haut personnage de l'Etat iranien a fait cette déclaration, retransmise par la télévision publique, en recevant le même jour à Téhéran une délégation de jeunes paramilitaires, à l'occasion de la semaine des Bassidji, une organisation paramilitaire liée aux Gardiens de la Révolution. «Certains nous disent dans les journaux ou sur internet qu'il suffit pour mettre fin aux troubles, commencés il y a quelques semaines, de résoudre votre problème avec l'Amérique et d'écouter la voix de la nation», a-t-il ajouté. «Comment résoudre le problème avec l'Amérique ? Le problème sera-t-il résolu en s'asseyant, en négociant et en obtenant un engagement de l'Amérique ?», s'est-il demandé. «Non. La négociation ne résoudra rien. Notre problème avec l'Amérique ne peut être résolu qu'en acceptant de se laisser rançonner par ce pays», a-t-il affirmé. Selon Ali Khamenei, les Etats-Unis exigent, pour mettre fin aux hostilités, que l'Iran abandonne son programme nucléaire, change la Constitution, cantonne son influence à l'intérieur de ses frontières et ferme ses industries de défense. «Aucun Iranien ne peut accepter de telles conditions», a-t-il souligné. Il s'en est pris aussi à ceux qui disent qu'il faut «écouter la voix de la nation». «L'énorme voix de la nation a retenti le 4 novembre [dans des manifestations de soutien au gouvernement], ou lors des funérailles du [général Qassem] Soleimani [assassiné en janvier 2020]. Cette immense foule c'était la voix de la nation iranienne», a-t-il martelé. A l'occasion de la semaine des Bassidji, le président Ebrahim Raïssi a de son côté visité une unité de ces forces à Téhéran, a indiqué l'agence Tasnim. «Vous avez fait une performance brillante dans la lutte contre les émeutiers», a-t-il déclaré devant les membres de cette unité. **R. I.**

ETATS-UNIS

Kanye West souhaiterait se présenter en 2024 avec Donald Trump comme «vice-président»

DANS une série de vidéos publiées sur son compte Twitter, le milliardaire et rappeur américain controversé Kanye West a évoqué la possibilité d'une candidature à l'élection présidentielle de 2024, et proposé à Donald Trump d'être son colistier. Le rappeur américain Kanye West – qui se fait désormais appelé Ye – récemment au cœur de plusieurs polémiques, a suggéré qu'il serait candidat à l'élection présidentielle de 2024 et affirmé avoir proposé à Donald Trump d'être son colistier. L'artiste a en effet publié une série de vidéos sur son compte Twitter dans la nuit du 24 au 25 novembre, accompagnées du logo «Ye 24». Dans l'une d'entre elles, le rappeur de 45 ans évoque une conversation qu'il a eue avec l'ancien président Donald Trump, qui a lui-même annoncé sa candidature à l'élection américaine de 2024. «Je lui ai demandé d'être mon vice-président», déclare Ye, assurant que Donald Trump a «commencé à [lui] hurler dessus». Le trublion de la musique et de la mode s'était déjà lancé dans une improbable candidature à l'élection américaine de 2020, recueillant seulement 70 000 voix. Trump préférerait que Ye ne se présente pas Le 45e président des Etats-Unis a confirmé le 25 novembre avoir dîné avec la star du rap dans sa résidence de Floride, mais a assuré que le repas était «rapide» et «sans histoire». Il a ensuite développé, expliquant que les deux hommes avaient «discuté politique». «Je lui ai dit qu'il ne devrait absolument pas se présenter à la présidentielle», a détaillé Donald Trump. Au cœur d'une série de controverses, Ye a été vivement critiqué ces dernières semaines pour avoir porté un t-shirt détournant le slogan «Black Lives Matter» en «White Lives Matter» et pour avoir publié sur Instagram et Twitter des propos dénoncés comme antisémites. Son ancien partenaire Adidas a aussi annoncé l'ouverture d'une enquête après que des employés du groupe ont accusé le rappeur de comportement à caractère sexuel déplacé et d'intimidations. **R. I.**

SYRIE

Des tirs de roquette ont ciblé une base américaine au sud de Hassaké

DEUX tirs de roquettes ont visé la base américaine d'al-Chaddadeh dans le nord-est de la Syrie, au sud du gouvernorat de Hassaké, a annoncé le commandement militaire américain au Moyen-Orient (Centcom). L'origine des tirs n'est pas connue. Le commandement militaire américain au Moyen-Orient (Centcom) a informé le 26 novembre que deux tirs de roquette avaient ciblé la base américaine d'al-Chaddadeh (sud du gouvernorat de Hassaké) dans le nord-est de la Syrie la veille au soir. L'attaque, qui a ciblé les forces de la coalition internationale vers 22h30, n'a fait ni victime ni dégât dans la base, selon la même source. Centcom n'a pas précisé l'origine des tirs, intervenant alors que des positions kurdes du nord de la Syrie ont été visées par une série de raids aériens de la Turquie depuis le 20 novembre. «Les attaques de cette sorte mettent en danger la population civile et les forces de la coalition et fragilisent la sécurité et la stabilité durement acquises de la Syrie et de la région», a estimé le porte-parole de Centcom, le colonel Joe Buccino. Le 17 novembre, l'armée américaine avait rapporté une attaque à la roquette contre une base de la coalition, à al-Omar (est), où se trouve le plus grand champ pétrolifère de Syrie. La Turquie attaque les lignes kurdes Le 22 novembre, une frappe turque contre une base conjointe des forces kurdes et de la coalition internationale antidjihadiste, dans le nord-est de la Syrie, a mis les forces américaines en danger, selon le Centcom. Un drone turc a bombardé la base, faisant deux morts parmi les combattants kurdes. La Turquie dit être décidée à sécuriser sa frontière, affirmant que l'attentat ayant fait six morts et 81 blessés au cœur d'Istanbul le 13 novembre, a été commandité de Kobané, dans le nord de la Syrie, ce que les Kurdes ont démenti. Ankara assure cibler depuis le 20 novembre des positions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et de ses alliés des Unités de protection du peuple (YPG), composante dominante des Forces démocratiques syriennes (FDS, une alliance dominée par les Kurdes). Les FDS avaient été le fer de lance de la lutte contre le groupe djihadiste Etat islamique chassé de ses fiefs en Syrie en 2019. **R. I.**

MASCARA

Commémoration de la première allégeance à l'Emir Abdelkader

La première allégeance à l'Emir Abdelkader, le 27 novembre 1832, a été une étape historique importante pour la fondation de l'Etat algérien moderne, a indiqué le Dr Lahcen Djaker, professeurs spécialisés dans l'histoire moderne et contemporaine de l'Algérie de l'université Mustapha Stambouli de Mascara.



Interrogé, à la veille de la commémoration du 190ème anniversaire de cet événement historique, que le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader sous l'arbre Derdara, dans la région de Ghriss dans la wilaya de Mascara, est « une étape historique importante pour la fondation de l'Etat algérien moderne ».

Signalant également, que ce serment d'allégeance des tribus « a ouvert la voie à l'émergence des prémices de l'Etat algérien moderne à travers les nombreuses institutions mises en place par l'Emir Abdelkader, dont la création d'une armée, la mise en circulation d'une monnaie et la mise en place d'un système juridique ».

« L'Emir Abdelkader a également consacré le concept de djihad chez les Algériens pour résister à l'occupation française sous sa direction qui a duré 17 ans », a-t-il relevé. Pour sa part, le Dr Bachir Hamaïdi a souligné que le premier serment d'allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne est « une étape importante dans l'histoire moderne de l'Algérie, étant donné qu'il a contribué à la fondation d'un Etat algérien moderne qui a résisté pendant 17 ans aux forces d'occupation françaises et les a vaincues dans plusieurs étapes, qu'elles soient militaires, politiques ou diplomatiques ».

Le même interlocuteur a estimé que ce serment d'allégeance est « un modèle pour la société algérienne civilisée, par son recours à la pratique démocratique dans le choix d'un chef pour l'Etat et pour le djihad contre l'armée coloniale française ».

Il a souligné que le but de célébrer cet événement historique important est de transmettre à la génération actuelle les réalisations de l'Emir Abdelkader à tous les niveaux, dont la plus importante est la fondation d'un Etat algérien moderne avec comme pilier principal la résistance à l'occupation française.

Le professeur Hamaïdi a appelé les spécialistes et chercheurs dans l'histoire moderne et contemporaine de l'Algérie à approfondir la recherche sur le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader comme un événement important, afin d'enrichir le fonds documentaire traitant de l'histoire du fondateur de l'Etat algérien moderne, afin qu'il soit accessible aux chercheurs, notamment aux doctorants.

Le Dr Mokhtar Bounegab a affirmé, de son côté, que cet événement historique a permis au fondateur de l'Etat algérien moderne d'être un leader du combat sacré (djihad) et de l'Etat, car son sens politique et militaire et sa personnalité religieuse lui ont permis d'affronter l'armée d'occupation française dans la période de 1832 à 1848.

Il a souligné que l'Etat de l'Emir Abdelkader avait des institutions fortes et organisées, et établissait des relations avec de nombreux pays étrangers puissants à cette époque, tels que le Royaume de Grande-Bretagne, le Royaume d'Espagne et l'Etat ottoman.

M. Bounegab a indiqué que la commémoration de cet anniversaire historique vient rappeler l'héroïsme du fondateur de l'Etat algérien moderne et mettre en avant ce personnage historique national, qui a fait l'objet d'études scientifiques par des spécialistes de l'intérieur et de l'extérieur du pays, compte tenu de sa dimension mondiale, humaine et civilisationnelle.

R.R

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À MÉDÉA

Plus de 23.000 sont Prises en charge

POUR AMÉLIORER la vie quotidienne des personnes aux besoins spécifiques, plus de 23.000 ont bénéficié, à ce jour dans la wilaya de Médéa d'une carte d'handicapé leur ouvrant droit à tous les avantages de prise en charge médicale et sociale, a indiqué la direction locale de l'Action sociale et de la solidarité (DASS).

En sus de la couverture sociale, sur les 23.000 détenteurs d'une carte d'handicapé 5.943 personnes bénéficient d'une allocation mensuelle de 10.000 DA leur permettant de subvenir à leurs besoins quotidiens, a déclaré, le chef de service chargé du suivi des organismes publics et privé et de l'enseignement spécialisé auprès de la DASS de Médéa, Ali Setti.

Par ailleurs, M. Setti a fait part de l'insertion d'une trentaine de personnes aux besoins spécifiques dans des entreprises économiques publiques et dans l'administration, à la faveur du dispositif d'insertion professionnelle imposant aux entreprises et aux administrations un seuil minimal de 1% des offres d'emploi au profit des personnes aux besoins spécifiques en âge de travail, a-t-il expliqué. Le même effort est déployé en direction des enfants aux besoins spécifiques, à travers leur prise en charge scolaire, avec un effectif de 125 élèves scolarisés au sein des 18 classes spécialisées ouvertes dans de nombreux établissements éducatifs de la wilaya, a signalé M. Setti.

En outre, près de 600 enfants sont pris en charge, selon lui, au niveau de quatre centres psychopédagogues, situés à Médéa, Tamesguida et Berrouaghia, et une école destinée aux jeunes sourds-muets, implantée à Beni-Slimane, laquelle assure un enseignement spécialisé devant faciliter leur insertion sociale.

R.R

AGRICULTURE À M'SILA

Extension des superficies réservées à la production pour la saison 2022-2023

DANS le but du développement de la culture intensive et la production des semences des céréales, les superficies réservées à la production céréalière a M'sila ont connu une extension de 7.000 hectares au titre de la saison agricole 2022- 2023, a fait savoir, hier, la direction de wilaya des services agricoles.

Les superficies réservées à la production des céréales sont actuellement de 45.000 hectares (ha), contre 38.000 ha durant la précédente saison (2021-2022), soit une évolution de 7.000 hectares, a précisé la direction des services agricoles de M'Sila.

L'adhésion de 30 agriculteurs, à M'Sila dans le programme national visant le développement de la culture intensive et la production des semences des céréales est derrière cette évolution, a expliqué la même source ajoutant que les nouvelles exploitations sont localisées dans des superficies irriguées et dotées de réseaux d'irrigation par aspersion, en particulier.

En 2022, la production céréalière a atteint 940.000 quintaux (qx) dont 6.000 qx de semence céréalière, ont noté les services de l'agriculture de M'Sila soulignant que les campagnes de vulgarisation menées par les techniciens du secteur agricole se concentrent sur l'application de méthodes devant permettre de ramener la moyenne de la production des céréales de moins de 20 qx à l'hectare à plus de 35 qx/ha.

R.R

EL TARF

Récupération de 20 assiettes foncières industrielles non exploitées

PAS MOINS de 20 assiettes foncières industrielles inexploitées depuis 2021 ont été récupérées récemment par la Direction de l'Industrie de la wilaya d'El Tarf, a indiqué hier, la Direction.

Le directeur de l'Industrie de la wilaya d'El Tarf Meziani a indiqué que 20 lots de terrain destinés à l'investissement industriel privé non exploités depuis 2021, ont été ainsi récupérés récemment dans le cadre de l'opération visant l'assainissement du foncier industriel et la promotion de l'investissement dans la wilaya, a souligné la Direction de l'Industrie ajoutant que les 20 lots récupérés représentent 25 hectares.

En outre, 26 dossiers ont été adressés aux tribunaux pour la récupération des assiettes foncières représentant vingt hectares (20 ha), a ajouté la même source.

L'opération d'assainissement du foncier industriel non exploité dans la wilaya d'El Tarf, constitue une priorité pour les autorités locales, à leur tête le wali, M. Kharfouche Ben Arar lequel œuvre à mettre fin aux spéculations en la matière, a souligné M. Meziani avant d'expliquer que la direction de l'Industrie a adressé 62 mises en demeure aux bénéficiaires de lots de foncier industriel n'ayant pas honoré leurs engagements.

Par ailleurs, la commission de wilaya chargée du suivi et de la mise en œuvre des projets d'investissement, poursuit ses actions, en vue de promouvoir l'investissement, compte tenu de l'augmentation des demandes déposées pour l'obtention d'un foncier industriel, selon le directeur local de l'Industrie.

R.R

BIENS CULTURELS

Le Centre d'interprétation du costume traditionnel, préserver le patrimoine immatériel

Le Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien, ouvert en 2012 à la Citadelle El Mechouar, au centre-ville de Tlemcen, est une institution culturelle qui revêt une importance particulière dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel immatériel algérien, en vue de le faire découvrir au public algérien et aux touristes étrangers.

La création de ce centre culturel, «unique du genre aux niveaux arabe et africain», procède de «l'acquis historique réalisé grâce à la Chedda tlemcenienne, classée en 2012 patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a affirmé M. Snouci Abou Bakr, chef du département des études pédagogiques et des techniques d'enseignement du centre.

La «Chedda tlemcenienne», l'une des tenues phares que le centre propose aux visiteurs, est le costume nuptial le plus ancien et le plus somptueux, remontant à la période qui précède la chute de l'ultime Royaume musulman en Al-Andalus (Andalousie) et que la femme de la région conserve précieusement et porte élégamment lors des mariages et des différentes occasions.

Ce costume de cérémonie, qui renvoie aux différentes civilisations qui se sont succédé dans la région, se distingue par ses bijoux et ses différents accessoires, à l'instar de la chachia, de la blousa, de la fouta et du caftan.

Relevant du ministère de la Culture et des Arts, ce centre était, à l'époque coloniale, «une caserne militaire», a fait savoir M. Snouci, ajoutant que le colonisateur a tenté, par tous les moyens, l'aliénation des monuments culturels et civilisationnels de Tlemcen mais aussi de toute l'Algérie.

L'intervenant a précisé que cet établissement culturel avait été créé pour «préserver le costume traditionnel algérien et les traditions populaires associées aux fêtes islamiques en tant que patrimoine algérien immatériel» et «promouvoir et valoriser tout ce qui a trait à ce patrimoine immatériel».

Le Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien accueille une exposition permanente de tenues traditionnelles algériennes dans sa salle principale «Assila», mettant en avant la diversité du patrimoine vestimentaire algérien à travers des modèles de costumes féminins tels que la chedda tlemcenienne, le karakou algérois, la blouza oranaise, la gandoura constantinoise, le karakou blidéen, la melhfa targuie et le «binouar» sétifien, ainsi que de costumes masculins comme le burnous, a indiqué le responsable.

Le centre organise également des manifestations culturelles, des expositions et des journées d'étude lors de différentes occasions et fêtes religieuses et nationales, telles que le Ramadhan, le Mawlid Ennabawi, l'anniversaire de la Révolution de libération et la Journée nationale de l'artisan. Il célèbre aussi des cérémonies de mariage traditionnelles et s'intéresse aux métiers de l'artisanat, a-t-il ajouté, précisant que toutes ces activités étaient organisées dans l'enceinte du Palais El Mechouar.

Entre autres expositions organisées au centre, il y a lieu de citer celle dédiée au «mariage tlemcenien», qui a mis en avant les traditions et le cérémonial du mariage à Tlemcen, notamment la «khotba» (fiançailles), le trousseau de la mariée et la cérémonie de mariage, en mettant en exergue les costumes traditionnels portés par la mariée à chaque étape (chedda, redda, karakou...) et les chants et la musique exécutés à cette occasion. Le Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien a, par ailleurs, organisé, en coordination avec des associations de sauvegarde du patrimoine, une exposition sur le «Haïk», un vêtement traditionnel féminin porté dans plusieurs wilayas du pays de diverses manières selon les circonstances, heureuses comme les mariages et les visites de courtoisie, ou tristes comme les funérailles.

Ce centre s'apprête à célébrer le 10e anniversaire de l'inscription de la Chedda tlemcenienne au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le 5 décembre 2012 par l'UNESCO, a-t-il rappelé.

La Citadelle El Mechouar notamment le Palais royal zianide, connaît une grande affluence des visiteurs, enregistrant entre les 1 juin et 31 juillet 2022, plus de 56.000 visiteurs algériens et étrangers, dont la majorité avait visité le centre», a précisé M. Snouci.

Depuis 2021, le centre publie «Assila» (authentique), une revue annuelle dédiée à la science, à la culture et au patrimoine et traitant des différentes activités qu'il organise durant l'année, outre «Rawnaq» (splendeur), une autre publication annuelle qui inclut des photographies sur les arts et le patrimoine.

Le Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien est l'une des nombreuses structures culturelles importantes créées dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique» en 2011.

COOPÉRATION CULTURELLE

Réchauffement culturel entre la France et l'Algérie

EN SEPTEMBRE 2022, la Première ministre française, Élisabeth Borne, déclarait lors d'une visite à Alger vouloir donner « une impulsion nouvelle » aux relations bilatérales. Son voyage faisait suite à celui du chef de l'Etat français en août 2022, lors duquel il avait convenu avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune « un nouveau partenariat», traçant les contours d'un programme de coopération volontariste, notamment dans le domaine culturel. Programmes d'échanges pour les artistes et les universitaires, filière commune de production audiovisuelle, coopération pour l'archéologie, création de musées en Algérie et en France, aides aux ICC (industries culturelles et créatives) et soutien à la francophonie. Ces annonces montrent l'ampleur des projets voulus.

Mais selon des propos livrés par Jean-François Coustillière, président de l'association Euromed-IHEDN et spécialiste de géopolitique au journal français Journal des Arts, « il y a eu une prise de conscience qu'il faut un rapprochement entre les deux pays », même si cette stratégie« n'a pas été développée explicitement » dans les déclarations du président français. Macron a d'ailleurs fait plusieurs voyages en Algérie, y compris lorsqu'il était encore candidat en 2017, et l'ex-ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian s'y est rendu à quatre reprises entre 2017 et 2022. Sur son site Internet, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) insiste sur l'originalité de cette relation : « La relation franco-algérienne est unique par la profondeur des liens humains et historiques. »

RÉSIDENCES POUR ARTISTES ÉMERGENTS À MARSEILLE

Cependant, les projets annoncés peinent à prendre forme, et Jean-François Coustillière relève que « les résultats immédiats de la visite d'Élisabeth Borne ont pu être jugés insuffisants ». Car la Première ministre s'est contentée de confirmer certaines annonces sans donner de détails. L'Institut français Paris, qui pilote le réseau culturel à l'étranger, fait ainsi savoir qu'« il attend les retours des deux ministères de tutelle », et le ministère de la Culture ne communique pas sur ces annonces. En réalité, la France mène déjà de nombreux projets culturels, notamment grâce à l'Institut français (IF). L'IF d'Algérie chapeaute entre autres des résidences pour artistes émergents à la Friche la Belle-de-Mai (Marseille), un soutien à l'audiovisuel et à l'enseignement du français. Un nouvel Institut français a ouvert à Annaba en 2018, et le centre de langue française de l'IF d'Alger a été récemment agrandi. La France participe aussi à des chantiers de fouilles archéologiques, dont le site romain de Tipaza pourtant mentionné par Emmanuel Macron comme futur projet de coopération. Les échanges universitaires entre les deux pays sont constants, et, comme le rappelle Jean-François Coustillière, « près de 90 % des étudiants algériens présents en Europe sont inscrits dans une université française », chiffre confirmé par le rapport de l'Institut Montaigne sur le « Nouveau monde arabe » (2017). Le MEAE consacre chaque année un peu plus de un million d'euros à un cofinancement de bourses universitaires pour l'Algérie.

Ces projets la volonté de la France à approfondir les domaines de coopération culturelle en Algérie, selon les objectifs fixés pour l'action extérieure de la France

Depuis l'annonce du président Abdelmadjid Tebboune consistant à donner plus de place à l'anglais, les autorités françaises n'ont eu de cesse de multiplier les initiatives pour maintenir autant que faire se peut la place qu'occupe la langue de Molière dans le pays qui reste encore aujourd'hui largement utilisé. Parmi les projets annoncés figurent d'ailleurs un programme de traduction arabo-français, ainsi que des moyens supplémentaires pour les établissements scolaires français. Pour ce qui est de la « jeunesse », un point focal pour Emmanuel Macron, il faudrait « sans doute assouplir la politique de visas étudiants, selon Jean-François Coustillière, et la France devrait s'appuyer sur les associations d'étudiants algériens en France ».

Reste, sujet épineux, la politique mémorielle. Des perspectives plutôt positives semblent en faveur de la relance du processus qui a buté sur plusieurs points sur lesquelles les deux parties ne sont pas d'accord. Toujours est-il « Emmanuel Macron a rééquilibré les relations avec les pays du Maghreb, car il perçoit que la relation avec l'Algérie devrait être plus forte que celle avec le Maroc ou la Tunisie. », précise en outre Coustillière.

DISTINCTIONS

Deux Algériens parmi les lauréats du Prix Cheikh Zayed de traduction

DEUX AUTEURS algériens figurent parmi les vainqueurs de la prestigieuse récompense « Le Prix du livre Cheikh Zayed » dans la branche de la traduction.

Ainsi l'Algérie triomphe une fois de plus au Moyen-Orient grâce à deux de ses auteurs, spécialisés dans le domaine de traduction qui sont parvenus à décrocher l'une des distinctions les plus prestigieuses du monde arabe, « Le Prix du livre Cheikh Zayed ».

Les deux intellectuels ont réussi à se placer parmi une dizaine de candidats venant de différents pays. La liste finale comprend ainsi les deux traducteurs algériens et d'autres issus de 6 pays différents à savoir la Tunisie, le Maroc, l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Syrie.

Le prix du Livre Sheikh Zayed est d'une valeur monétaire totale de sept millions de dirhams des Émirats arabes unis (EAU). Le premier algérien à avoir décroché un prix est le docteur Zouaoui Beghoura. Ce dernier dirige les recherches du structuralisme au post structuralisme, Michel Foucault, à l'université du Koweït.

Il a en effet reçu la distinction grâce à sa traduction du livre « Le courage de la vérité » de Michel Foucault. Une interprétation publiée par Croyants sans frontières pour les études et la recherche en 2021. Elle met ainsi en exergue le rôle important de la traduction dans l'enrichissement de la culture.

On retrouve notamment sur la longue liste du Prix du livre Cheikh Zayed, l'autre Algérien Mohamed Chawki El-Zein. Qui s'est illustré grâce à sa traduction du livre « La Culture au pluriel » de Michel de Certeau, de la langue française en langue arabe.

L'œuvre traduite a été publiée par la maison d'édition Ibn Al-Nadim et Dar Al-Rawafed au cours de l'année 2022.

TLEMCEN

Clôture du festival international de l'enluminure

LORS de son allocution de clôture, Samia Kaderine, commissaire du festival est revenue sur la richesse artistique de cette édition. Seize œuvres ont concouru aux trois prix du festival

La douzième édition du festival international de l'enluminure et de la miniature a pris fin jeudi dernier au centre des études andalouses à Tlemcen. Placé sous le slogan « Ponts en or « dans le but d'étudier le lien entre les différentes écoles mondiales de ces arts d'exception et de l'école algérienne, des ateliers, sessions de formation, colloque scientifique et un concours international ont été les principaux axes de cette manifestation culturelle.

Seize œuvres ont concouru aux trois prix du festival. La présidente du jury Amel Difallah a évoqué des œuvres de « grandes qualités», ce qui dénote d'une bonne formation, de la créativité et du talent d'artistes algériens, amateurs ou professionnels. Le premier prix a été attribué à Djilali Grine de Mostaganem, le deuxième prix a été octroyé à Syed Abdel Irfan du Pakistan. Trois encouragements ont été également attribués à des artistes qui se sont distingués, Feriel Mekhnachi, Amina Kadi et Nadjib Mahmoudi.

LES MATCHS JOUÉS SAMEDI (1ÈRE PARTIE) POUR LE COMPTE DE LA 2E JOPURNÉE

GROUPE D :

Tunisie 0–1 Australie
Les Socceroos domptent les Aigles de Carthage et relacent tout !

Alors que la Tunisie pouvait réaliser le gros coup de la journée en s'emparant provisoirement de la première place du groupe, c'est finalement l'Australie qui l'a réalisé. Le seul but de Mitchell Duke (23e) aura suffi au bonheur des Socceroos, qui s'installent donc à la deuxième place du groupe D en attendant le choc de 17h entre la Danemark et l'équipe de France. Après une belle fin de première période, les Aigles de Carthage ont à nouveau ronronné en début de deuxième période alors que les Australiens étaient proches de faire le break, le centre de Goodwin étant trop fort pour que Duke puisse pousser le ballon au fond des filets (55e). Il aura fallu attendre la fin de match pour voir les hommes de Jalel Kadri se ruaient vers l'attaque. Mais malheureusement pour eux, il était trop tard alors que les joueurs de Graham Arnold ont fait preuve d'une solidarité sans faille pour décrocher ce succès ô combien précieux. Si l'Australie réalise donc la grosse opération, ce revers met à mal les chances des Tunisiens de rallier les huitièmes de finale.

GROUPE C :

Pologne 2–0 Arabie Saoudite

Grâce à un Robert Lewandowski décisif, la Pologne est venue à bout de l'Arabie Saoudite.
La Pologne tient sa précieuse victoire ! Dominée en première mi-temps, elle réussissait néanmoins à prendre le dessus à la 39e minute grâce à un but de Piotr Zielinksi sur une passe décisive de Robert Lewandowski. Wojciech Szczęsny sortait ensuite le grand jeu en effectuant un double arrêt sur pénalty. Le rythme ne retombait pas en seconde période où les Saoudiens continuaient de mettre la pression sur le but polonais. Mais les hommes d'Hervé Renard s'exposaient et étaient sauvés à deux reprises par leurs montants sur des tentatives de Milik et Lewandowski. Mais c'est bien ce dernier qui allait enfin marquer en Coupe du monde et ainsi délivrer son équipe. Un succès ô combien précieux pour la Pologne, qui prend la tête du groupe et passe devant son adversaire du jour. Le choc du soir entre l'Argentine et le Mexique s'annonce encore plus bouillant que prévu !

La mère de Breel Embolo monte au créneau pour son fils critiqué par les fans du Cameroun.

Unique buteur de la rencontre lors de Suisse - Cameroun durant la première journée des phases de poules de la Coupe du Monde 2022, Breel Embolo, né à Yaoundé, n'a pas célébré son but en guise de respect, chose qui a eu l'effet inverse chez certains fans camerounais. En effet, quelques supporters ont pris cette joie mesurée comme de l'hypocrisie de la part de l'attaquant de l'AS Monaco qui, selon ses détracteurs, aurait dû assumer pleinement son choix de jouer pour la Nati et non avec les Lions Indomptables. Face à ces critiques, la mère de l'attaquant n'est pas restée silencieuse et a vivement attaqué la sélection camerounaise ! « Laissez mon fils tranquille. La Suisse l'a formé et il a fait le job. Et vous, au lieu de former vos joueurs il n'y a que de la magouille. Pour entrer en sélection, vous devez donner de l'argent et être chez Utopia (société d'image gérée par Eto'o). »

Brésil : Raphinha publie une story pour défendre Neymar après sa blessure.

Touché à la cheville, Neymar a dû laisser sa place lors de Brésil - Serbie pour la première journée des phases de poules de la Coupe du Monde 2022. Souffrant à priori d'une entorse cheville, la star brésilienne est dans l'esprit de tous les fans de la Selecao alors qu'aucune date de retour n'a été officiellement communiquée. Dans ce contexte, le joueur du Paris Saint-Germain reçoit également de nombreuses critiques, de quoi faire réagir son coéquipier Raphinha qui a pris la parole dans sa story Instagram. « Les supporters argentins traitent Messi comme un Dieu. Les fans portugais traitent CR7 comme un roi. Les fans brésiliens encouragent Ney à se casser la jambe. La plus grosse erreur dans la carrière de Ney est d'être né au Brésil, ce pays ne mérite pas son talent.»

LA MANNSCHAFT PROCHE DE LA PORTE DE SORTIE

Face à l'Espagne, l'Allemagne peut trembler



Par Rabah Azizi.

Une belle rencontre à l'affiche et deux beaux challenges au programme. L'Espagne, après sa balade de santé en atomisant le Costa Rica (7-0) devra faire face à une Allemagne en difficulté, mais une Allemagne quand même. La « Mannschaft », n'a plus le droit à l'erreur et doit faire son possible pour ne pas rééditer l'échec cuisant de 2018 en sortant dès le premier tour. Actuellement avant-dernière de son groupe, elle devra élever le niveau face à un adversaire de taille, alors que la « Furia Roja » fera tout son possible pour sécuriser une qualification et une première place presque acquises. La rencontre s'annonce enflammée ! Quant à elle, la sélection nippone a un adversaire à sa portée, mais attention à se voir trop beau trop tôt. Le Costa Rica, malgré sa lourde défaite, voudra se racheter, et en a les moyens. Menés par leur gardien héroïque Keylor Navas, les « Los Ticos » n'ont pas encore baissé les bras. Du côté du groupe F, la rencontre phare opposera le Maroc à la Belgique. Les « Lions de l'Atlas » auront un adversaire redoutable et espèrent au moins empocher le nul surtout après avoir vu que le Canada a posé beaucoup de problèmes à la sélection belge. Les « Diables Rouges », eux, n'ont que la victoire en ligne de mire pour s'accaparer une place en huitièmes et dominer ainsi, le groupe. La Croatie, pour sa part, devra redoubler d'efforts pour ne pas voir sa qualification compromise. Après le nul contre le Maroc, la bande à Luca Modrić veut enregistrer sa première victoire face au Canada. « The Canucks », avec une belle équipe, jeune et fougueuse, rêvent de créer l'exploit. Un rêve de toute une nation qui n'a jamais goûté la saveur d'une victoire en coupe du monde.

R. A.

Le Programme (aujourd'hui, dimanche 27 novembre) :
11h, Japon – Costa Rica (Groupe E, 2e journée)
14h, Belgique – Maroc (Groupe F, 2e journée)
17h, Croatie – Canada (Groupe F, 2e journée)
20h, Espagne – Allemagne (Groupe E, 2e journée)

FLASH-BACK

Les matches joués Vendredi en soirée

PAYS-BAS 1–1 ÉQUATEUR (GROUPE A, 2E JOURNÉE)

Les Bataves arrachent le nul, des regrets pour 'Equateur qui perd Valencia sur blessure

Respectivement tombeur du Sénégal (2-0) et du Qatar (2-0) lors de la première journée de ce groupe A, les Pays-Bas et l'Équateur se retrouvaient ce soir avec la ferme intention de l'emporter pour espérer se rapprocher d'une qualification pour les 8es de finale. Mais après 90 minutes d'un joli combat, les deux sélections ne sont pas plus avancées. Rapidement, ce sont les Hollandais qui ont fait la différence par l'intermédiaire de leur pépite Cody Gakpo. Sur une superbe frappe du gauche à l'entrée de la surface, l'attaquant du PSV Eindhoven a placé les Bataves en tête au score (1-0, 8e). Un bon début de match, puis plus rien pour des Bataves chahutés après l'ouverture du score. Les Équatoriens ont pensé revenir à la marque juste avant la pause, mais la réalisation d'Estupinian a été refusée pour un hors-jeu logique. Loin d'être démotivés, les coéquipiers de Preciado sont finalement revenus à la marque au retour des vestiaires. Estupinian, encore lui, a obligé Noppert à réaliser une superbe parade après une belle frappe, mais le ballon est dans les pieds de Valencia qui n'avait plus qu'à le pousser dans le but vide (1-1, 49e). Toute la seconde période a ensuite été dominée par les Équatoriens, qui n'auront finalement jamais pu inscrire ce deuxième but si crucial, les Sud-Américains perdant même Valencia sur blessure. Au final, les deux équipes se quittent sur un score nul de 1-1 et comptent un point d'avance sur le Sénégal, quatre sur le Qatar.

Angleterre 0–0 États-Unis (Groupe B, 2e journée)

Largement dominés, les Three Lions arrachent le nul !
L'Angleterre a obtenu le nul face aux Etats-Unis après avoir souffert une bonne partie de la rencontre. L'Angleterre assure l'essentiel. Après une démonstration en ouverture contre l'Iran, les Three Lions pensaient sans doute pouvoir s'offrir un succès facile contre les Etats-Unis.
Il n'en fut rien pour les hommes de Gareth Southgate. Au contraire, ces derniers ont souffert face à l'intensité mise par les USA. Après une première alerte de Weston McKennie (27e), Christian Pulisic a fait trembler les supporters anglais d'une lourde frappe. Jordan Pickford, battu, a eu le bonheur de voir le ballon s'écraser sur sa barre transversale (33e). En toute fin de première période, l'Angleterre s'est réveillée et Mason Mount est passé proche de faire le hold-up (45e). Bien loin de baisser d'intensité, les Etats-Unis ont accentué leur domination au retour des vestiaires. Néanmoins, ces derniers ont manqué de précision pour réussir à tromper la vigilance adverse. Finalement, les deux équipes se quittent sur un match nul. L'Angleterre se rapproche de la qualification tandis que les Etats-Unis auront leur destin en main face à l'Iran.

LE QATAR AURA POUR CONSOLATION L'ORGANISATION D'UN MONDIAL RÉUSSI

Le Pays hôte n'a pas fait long feu

Battu sur sa première sortie en Coupe du Monde, contre l'Equateur, le pays organisateur, le Qatar, n'a malheureusement pas fait long feu. Il déçoit encore ses supporters en s'inclinant contre les « Lions de la Teranga » du Sénégal (1-3) et sort prématurément de la compétition. Le Qatar est la première nation éliminée de cette CdM 2022, étant d'ailleurs le deuxième pays hôte à être éliminé lors du premier tour de la compétition après l'Afrique du Sud en 2010. L'émirat entre dans l'histoire...mais... du mauvais côté.



Par Rabah Azizi.

Après l'Afrique du Sud en 2010, Le Qatar est le deuxième pays organisateur de la Coupe du Monde à sortir dès le premier tour. A constater que c'est la deuxième fois sur trois qu'un organisateur hors-Europe et hors-Amériques, déçoit, alors que la Corée du Sud fait exception à la règle après s'être hissée jusqu'en demi-finales à côté de leur coorganisateur Japonais sortis en huitièmes. Pourtant, et après son premier match fantomatique contre l'Equateur, la sélection Qatarie avait de l'envie et a tenté de bousculer les champions d'Afrique Sénegalais. Le talent ne manquait pas, surtout de la part de Abdelkarim Hassan qui n'a pas cessé d'embêter la défense sénégalaise avec ses chevauchés offensives incessantes. Mais, parce qu'il y a malheureusement toujours un mais… « Al-Annabi », très maladroit à l'image de son défenseur (natif d'Algérie) Boualem Khoukhi (qui s'est totalement troué sur le premier but encaissé), manquait cruellement d'entente et de cohésion, les joueurs s'en mêlaient les pinceaux devant les buts. Heureusement pour eux, surtout pour lui, Mohamed Muntari a inscrit le premier but de l'histoire du Qatar en Coupe du Monde. Un but qui leur a donné un peu d'espoir… un espoir de courte durée… jusqu'à ce que Bamba Dieng ne vienne détruire toute espérance qatarie. Après la rencontre, le défenseur Tarek Salman a déclaré : « Nous voudrions nous excuser auprès de nos supporters et au pays. Nous n'avons pas été à la hauteur de leurs attentes et on ne leur a pas procuré du bonheur, en perdant deux rencontres de Coupe du monde d'affilée ». Quant à lui, le sélectionneur Félix Sánchez Bas, a affirmé : « Malgré la défaite, nous avons montré un bon visage et on a fait bonne figure en montrant de quoi nous sommes capables et que dans cette équipe il y a aussi du talent. Au-delà du résultat et de l'élimination, nous avons bien joué ». C'est ainsi que l'aventure du Qatar en Coupe du Monde s'achève. Un hôte qui n'assistera pas, en tant qu'acteur sur le terrain, à sa fête tellement bien organisée et réussie. **R.A**

BELGIQUE :

« On peut gagner la Coupe du Monde si Eden est bon », les mots forts d'Hazard avant le Maroc !

LE CAPITAINE de la Belgique, Eden Hazard, n'a pas caché qu'il croyait plus que jamais à une victoire en Coupe du monde. Quatre ans et demi après sa défaite en demi-finale de la Coupe du monde contre l'équipe de France, la Belgique espère bien cette année franchir la marche supérieure et être présente le 18 décembre prochain au Stade de Lusail pour y disputer la finale. Il faudra pour cela montrer un bien meilleur visage que contre le Canada mercredi soir. Et ça, Eden Hazard en est bien conscient : «Je pense que les inquiétudes viennent plutôt du fait qu'on n'a pas su bien gérer ce premier match. Comme en 2018 face au Panama. On n'avait pas été bons en première période. On avait eu la chance de marquer et cela avait été mieux ensuite. Contre le Canada, on n'avait pas envie de perdre le ballon. Du coup, on le demandait moins. Et on revenait vers notre gardien. Il ne faut pas avoir peur de dribbler et de prendre des risques entre les lignes. Je suis quand même confiant pour la suite. À nous de trouver des solutions pour parfaire nos automatismes quand on a le ballon. On sait que l'on peut bien jouer dans ce cas et trouver Kév (De Bruyne) ou Youri (Tielemans)» a-t-il lancé en conférence de presse. L'attaquant du Real Madrid s'est par la suite confié sur sa condition physique et a annoncé que les Belges pourraient bien mettre la main sur le trophée s'il venait à retrouver son niveau : «Ma récupération se passe bien. On a tout un staff médical, des physios qui font du bon travail. Je peux mieux faire, comme l'équipe. Je me suis bien senti face au Canada. J'ai envie de jouer. C'est le plus important. J'ai toujours dit que plus j'enchaînerai les matches, plus je serai bon. Après l'Égypte (1-2), j'ai compris les critiques. Si je ne joue pas bien contre le Maroc, on dira à nouveau : ''Eden il est fini''. À moi de bien jouer tous les matches pour que tout le monde soit content et qu'on puisse faire quelque chose de bien. La Belgique peut gagner la Coupe du monde si Eden est bon. Si je suis moins bon, ce sera difficile.» Pour rappel, les Diables Rouges pourraient acter leur qualification pour les huitièmes de finale dès demain (14h) s'ils venaient à battre le Maroc.

CONTRECHAMP

Allemagne : Une élimination ça sent mauvais !

Par Azouaou Aghiles

Une photo d'équipe, une prémonition ou quand la main du destin s'en mêle. Une main sur la bouche ou sur le nez. Pour dire qu'il valait mieux se la fermer quand il faut se garder de dire n'importe quoi ou porter du tort à son prochain même si plusieurs continents vous en séparent. Ou quand ça sent mauvais. La Maanchaft et ses « hommes de troupe » ont cru bon annoncer la couleur d'entrée de tournoi. Non pour nous inviter à silence garder (ils sont là, indécrottables, à nous dire ce qu'il faut… dire ou pas, quoi penser et quelles convictions épouser et se battre pour) ou s'éloigner de lieux jugés infâmes (pour ces mêmes convictions) en raison d'odeurs nauséabondes, les parfums des uns n'étant pas en conformité avec ceux des autres (l'Arabe, le Musulman auxquels il faut apprendre le respect) et cela ne pouvant qu'indisposer. Une photo d'équipe, oui, mais tant d'irrespect. Un message qui tombe pile poil avant d'en découdre avec un adversaire nippon qu'on sait teigneux. Tenace. La mécanique allemande contre le computer japonais, ça allait donner quoi ? Les mains sur la bouche et surtout le nez. Annoncer que le match ne sentait pas bon. Que ça craignait beaucoup. Par exemple une surprise. Et si, dans la foulée du gros exploit réalisé par une vaillante sélection saoudienne (Dieu que ça sentait vraiment mauvais n'est-ce pas parce que signé contre toute attente, par un pays voisin du Qatar), la sainte logique qui voulait que, toujours, « à la fin, c'est l'Allemagne qui gagnait » était démentie ? Allait donner de « mauvaises » (encore cette odeur) idées à des « Samouraïs » habitués aux défis. Après l'« Albicéleste », qui a vu le ciel lui tomber sur la tête, à son tour, la fière Allemagne, qui s'est trompé de match avant de jouer le match, perdu le goût et l'odorat (les effets peut-être du Covid long) et ça n'a pas raté, en prenant la leçon. Une cinglante défaite (1-2) face à des asiatiques petits certes par la taille mais GRANDS par le talent. Une photo (a-t-on demandé son avis par exemple au musulman Rüdiger, le capitaine d'équipe tout de même et dont les convictions sont en contradiction avec un combat qui n'a rien à voir avec la défense des Droits de l'Homme ou de la différence et des LGBT ?) et que du respect. Le même Rüdiger qui apprend ce que c'est que la vraie définition. Qu'on imagine de notre petit bureau, en danger pour la suite de sa carrière. Pas seulement à l'international. Ça sentait mauvais et le courage de Rüdiger n'a pas suffi face à une sélection japonaise venue disputer un Mondial. Ne s'est pas trompé de terrain de jeu en laissant les Allemands et le reste d'un Occident décadent et sans repères, à leur combat. Une belle victoire. Logique et méritée. En 90mn de courage et d'efficacité. Tout, et seulement, de l'ADN japonais dont la définition du très galvaudé « respect » prend tout son sens quel qu'en soit le défi. Les Allemands, proches d'une élimination historique dès le 1er tour, l'avaient donc mauvaise (photo d'équipe à l'appui et à garder pour la postérité), bien avant le coup de starter d'une Coupe du Monde sentant l'humiliation. Et ça ne pardonne pas à ce stade de la compétition. Jamais. En guise de trophée, les responsables de la Fifa (pas exempts de tout reproche, en passant) devraient penser à décerner le prix de la citrouille ou du meilleur brassard en couleurs arc en ciel, à l'auguste dame (chapeau bas à Mme Nancy Faeser, la ministre de l'Intérieur en charge des sports, qui n'a pas hésité, en guise de défiance, à porter un brassard « One Love « juste à côté de Gianni Infantino) dont la contribution dans une campagne de calomnies, a atteint des niveaux invraisemblables, ne l'honore pas. Ça sentait, sent encore mauvais avant ce sommet face à l'Espagne ce dimanche qui devrait lui délivrer, en suprême sanction (même un nul et s'en sera fini de ses chances de continuer à sentir les « odeurs » du Qatar), le billet-retour à la maison. Une autre photo souvenir avant de revenir à des terres plus sûres. Où il sent bon la démocratie ? Rendez-vous le Jeudi 1er décembre prochain (20h00) et le « baroud d'honneur » contre le Costa Rica. Avec du sparadrap sur les lèvres de préférence. La fin d'une sacrée corvée pour nos « champions » qui ne savent plus quoi sentir. Au fait, la malhonnêteté a-t-elle une odeur particulière ?

A.A

Page 24_Mise en page 1 27/11/2022 16:01 Page 1

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:49	Fadjr 05:55	Fadjr 06:07	Fadjr 06:01	Fadjr 06:14	Fadjr 06:19	Fadjr 06:22
Dohr 12:18	Dohr 12:24	Dohr 12:36	Dohr 12:31	Dohr 12:43	Dohr 12:48	Dohr 12:51
Açr 14:55	Açr 15:02	Açr 15:14	Açr 15:11	Açr 15:23	Açr 15:28	Açr 15:32
Maghrib 17:18	Maghrib 17:24	Maghrib 17:36	Maghrib 17:33	Maghrib 17:45	Maghrib 17:50	Maghrib 17:54
Icha 18:41	Icha 18:47	Icha 18:59	Icha 18:55	Icha 19:07	Icha 19:12	Icha 19:15

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7451 — DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	9°
Oran	21°	7°
Constantine	15°	4°
Ouargla	20°	10°

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Plus de 14 000 décès par an

L'Algérie dénombre plus de 14 000 décès par an causés par des maladies cardiovasculaires. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, en marge de la cérémonie d'ouverture du 26e Congrès international de la Société algérienne de cardiologie (CISAC 2022), qui fêtait par la même occasion son 50e anniversaire, sous le patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.



Le premier responsable de la Santé en Algérie, n'a pas hésité à qualifier, ce nombre élevé de morts, par «un drame», d'où la nécessité qu'il faudra accorder «une importance accrue» aux maladies cardiaques et des artères, et de mener une étude sur les facteurs qui les provoquent, notamment l'hypertension artérielle, le diabète, le tabagisme, l'hypercholestérolémie dans le sang, la sédentarité, l'obésité ainsi que le stress et le manque d'activité physique.

Abdelhak Saihi, a salué «le» rôle fondamental» que joue la Société Algérienne de Cardiologie, qui contribue d'une manière significative, dans ses différents programmes pédagogiques et de prévention, à la prise de conscience de la communauté sur cette question essentielle qui commande la conjugaison des efforts de tous les acteurs de la santé, publique ou autres.

«L'accessibilité du citoyen aux soins», un critère essentiel sur lequel est évalué tout système de santé et sa performance, permet aux malades d'accéder aux soins dans des «meilleures» conditions, a poursuivi le ministre qui note que «l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) se base sur ce critère pour évaluer la qualité des soins dans les pays du monde.» Parlant de la stratégie gouvernementale en matière de santé, le représentant du gouvernement, souligne que «l'exécutif se dirige vers la prévention des maladies cardiovasculaires dans toutes ses dimensions, ainsi que l'amélioration de toutes les étapes de la thérapie à commencer par la prise en charge des rendez-vous, jusqu'à ce qu'elles soient disponibles de la meilleure façon et avec une prestation de qualité.

C'est notre «souci fondamental, notre devoir» de relever ce défi pour l'intérêt général au bénéfice des citoyens, a conclu le ministre. M.Saihi précisera que «Face au défi que nous devons relever, notre travail est d'une importance fondamentale et nous devons redoubler d'efforts pour l'intérêt public, au service de nos concitoyens».

Auparavant, le professeur Brahim Kichou, président de la Société algérienne de Cardiologie (SAC), a retracé le «long chemin parcouru» par cette société médicale et «sa performance», depuis sa création en 1972. «On n'envoie plus nos malades à l'étranger», a-t-il insisté. L'éminent cardiologue, a souligné également que «depuis, les autres générations de cardiologues qui ont hérité du flambeau, ont su relever le défi de la modernisation de la cardiologie, en accompagnant le développement de cette spécialité médicale, très pointue.

Il a affirmé que les cardiologues s'attellent, à présent, à pratiquer en Algérie ce qui se fait de mieux dans le monde, afin de réduire la mortalité cardiovasculaire qui constitue la première cause de décès dans notre pays. «La SAC a mis en place, sous l'égide des autorités sanitaires, un plan national «INFARCTUS», le plan STAMI, permettant d'aller vers une prise en charge rapide et moderne de cette pathologie à travers tout le territoire national.

Pour ce rendez-vous, «le cœur avant tout», Brahim Kichou, assure qu' «un programme complet et varié, concocté par le comité scientifique de la SAC attend les plus jeunes comme les plus expérimentés, pour vous enrichir de l'actualité cardiovasculaire.

Il se décline et sa performance en conférences plénières, sessions à thèmes, ateliers pratiques et «challenging cases». Enfin, un vibrant et émouvant hommage a été rendu aux différents présidents de la SAC qui se sont succédés, pour certains à titre posthume, depuis sa création.

Hamid B.

PORT D'ALGER

Saisie de 7,6 kg de cocaïne et de 1,8 million de dinars en faux billets

LES AGENTS des Douanes au niveau du port d'Alger ont procédé, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à la saisie de 7,6 kg de cocaïne, un montant de 1,8 million Da en faux billets et des batteries de cigarettes électroniques, a indiqué hier samedi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).

«Dans le cadre de la poursuite des efforts conjoints des services opérationnels des brigades douanières en coordination avec les services de sécurité, les éléments des Douanes algériennes relevant de l'inspection principale de contrôle des voyageurs au port d'Alger, ont procédé, en coordination avec les éléments de l'ANP, à la saisie de 7,6 kg de cocaïne, 2.000 batteries de cigarettes électroniques et un montant de 1.800.000 Da de faux billets de 1.000 Da», précise le communiqué. Les objets saisis ont été soigneusement dissimulés à l'intérieur d'une voiture d'un ressortissant algérien en provenance de l'étranger, ajoute le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts des services des Douanes algériennes et de la mobilisation de leurs agents dans la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogue et de substances psychotropes, et de tout ce qui est susceptible de nuire à la santé des citoyens, outre l'attachement à la protection de l'économie nationale et à la mise en œuvre de la législation et de la réglementation relatives au mouvement des capitaux de et vers l'étranger, conclut le communiqué.

S. N.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie de clôture du projet POWER 2.0

DANS le cadre du projet «POWER 2.0 : Providing Opportunities for Work and Empowering Resilience», Education For Employment (EFE) a organisé le 24 novembre 2022 à Alger une cérémonie de remise des attestations au profit de 30 jeunes qui ont bénéficié des formations EFE axées sur le marché du travail. Plusieurs représentants d'organismes partenaires ont été conviés à l'événement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une coopération régionale entre EFE et la Fondation Citi, qui fait partie de l'initiative mondiale «Pathways to Progress» de cette dernière, visant à accompagner d'ici 2023 un million de jeunes grâce à des programmes de formation et de création de start-ups à fort impact social.

«Nous sommes très fiers de notre partenariat avec EFE en Algérie pour promouvoir l'employabilité des jeunes et les accompagner pour une insertion réussie dans le marché du travail. À ce jour, 1 900 jeunes ont bénéficié des formations et 792 ont pu décrocher leur premier emploi», remarque Ramz Hamzaoui, Directeur general de de Citibank NA Algeria.

«Le partenariat entre EFE et la Fondation Citi, établi en 2013, permet de répondre à cet enjeu en outillant les chercheurs d'emploi des compétences techniques, comportementales et numériques en forte demande et en les connectant à des entreprises à la recherche de talents», indique Ana Martiningui, Directrice Générale du hub européen d'EFE.

OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES À MÉDÉA

Participation de plus de 750 candidats

EN PRÉVISION des Olympiades de mathématiques relatives à l'année 2023 et en application de la circulaire du ministère de l'éducation nationale n°24du 21 novembre 2022, pas moins de 754 candidats ont pris part à l'opération de sélection qui s'est déroulée, samedi, dans les 3 centres désignés à cet effet, à savoir : lycée Nourredine Zerouak, CEM imam Lyès et CEM Skander à Médéa. Le coup d'envoi de l'opération de sélection a été donné par le directeur de l'éducation de la wilaya de Médéa, Zinedine Benbouzid, à partir du CEM imam Lyès de Médéa. Selon une déclaration du même responsable, les candidats présents aux épreuves sont issus des cycles moyens et secondaires dont 257 candidats des classes de 1ère et 2è années des lycées et 497 candidats des classes de 3è et 4è années de l'enseignement moyen. Précisant à ce propos que la principale condition exigée pour la participation à la compétition, l'obtention d'une note moyenne en mathématiques supérieure à 18/20 au titre de l'année scolaire 2021-2022 pour les élèves des classes du cycle moyen ainsi que pour les élèves des classes de fin de cycle secondaire des filières de tronc commun, sciences expérimentales, technologie, mathématiques, techniques mathématiques…

Comme indiqué, les épreuves qualificatives sont organisées en vue de la préparation des Olympiades internationales de mathématiques, un événement planétaire qui a lieu chaque année et auquel l'Algérie prend part et enregistrant des distinctions aux différentes éditions.

L'on rappelle que l'Olympiade Internationale de Mathématiques (OIM) est une compétition mondiale de mathématiques destinée aux élèves des lycées et collèges, et se déroule chaque année dans un pays différent.

La première OIM s'est tenue en 1959 en Roumanie, et 7 pays y participaient. Elle s'est petit à petit agrandie jusqu'à accueillir une centaine de pays provenant des 5 continents. Le Comité de l'OIM (IMO Board) garantit la tenue annuelle de la compétition, et s'assure que chaque pays organisateur respecte le règlement et les traditions de l'OIM.

De Médéa, Nabil B.